



Actualités

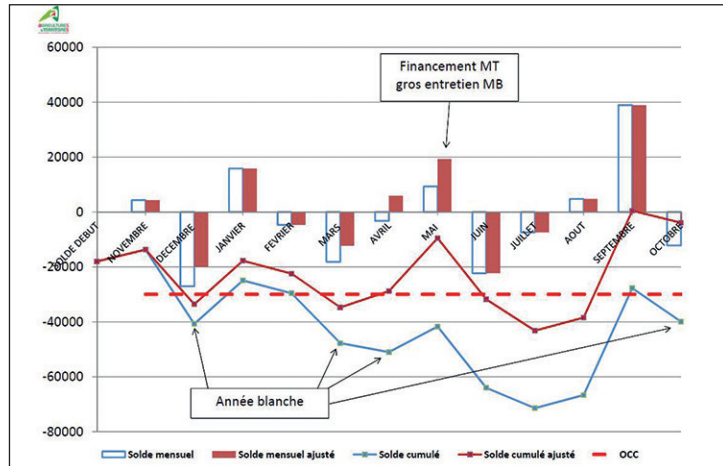
Les six intercommunalités du Nord mosellan ont décidé de réactiver le projet de création d'un abattoir nord mosellan. L'abattoir multi-espèces traitera les bovins, les veaux, les porcs, les porcelets, les ovins et les caprins. Il est également envisagé d'y adjoindre une chaîne d'abattage de volailles.

Afin de calibrer au plus juste cet abattoir et affiner au mieux le projet existant, la Communauté d'agglomération Portes de France - Thionville a confié à la Chambre d'agriculture le recensement des besoins des agriculteurs du territoire nord mosellan.

Un courrier a été envoyé aux exploitants de ce secteur. Si vous êtes concernés, n'oubliez pas de le retourner complété et signé à la Chambre d'agriculture avant le 31 mai ou appelez le 03 87 66 12 30.

Trésoreries dégradées : des solutions existent

Le contexte économique est dégradé, les trésoreries sont malmenées. Quelles peuvent être les différentes solutions d'accompagnement pour vous aider à passer le cap ?



La prévision de trésorerie est incontournable pour piloter son exploitation.

La moisson approche et la ferme Moselle présente globalement une situation de trésorerie fragilisée après les deux dernières campagnes et leurs lots d'aléas. D'une exploitation à l'autre, l'état des lieux est contrasté. Essayer de se projeter, anticiper, restent deux règles de bonne gestion pour d'abord estimer les besoins et ensuite ajuster les moyens de financement à court terme de l'exploitation. Réaliser une prévision de trésorerie réaliste, base de toutes réflexions et négociations constitue aussi un atout pour discuter avec ses partenaires qu'ils soient fournisseurs ou banquiers

Quelles sont alors les solutions possibles ?

- négocier les délais de règlements avec ses fournisseurs et raccourcir au maximum les délais d'encaissement pour la vente directe
- redimensionner les plafonds des découverts autorisés, voire négocier un dépassement temporaire du plafond des ouvertures de crédit existantes
- solliciter la réalisation de prêts de campagne ou de crédits fournisseurs
- demander une avance de trésorerie calée sur une partie des aides PAC à percevoir
- utiliser les clauses de modulation des échéances des prêts (si existantes)

- demander un décalage dans le règlement des échéances de prêts
- envisager l'année blanche bancaire qui doit être prolongée jusqu'au 31/12/2017
- avancer des ventes, notamment d'animaux
- solliciter un appui financier de la famille avec un crédit familial dument formalisé

L'objectif est de combiner les différents outils pour limiter au maximum la durée et le coût des déficits de trésorerie.

Pour les situations les plus complexes, une consolidation partielle ou totale peut être étudiée. Elle peut aussi s'accompagner d'un refinancement du foncier avec la formule juridique du GFA (Groupement Foncier Agricole). Une prise en charge partielle des cotisations sociales peut être examinée par la MSA pour les exploitants qui en font la demande, avec le soutien de la cellule départementale REAGR.

Une nouvelle fois, prendre les devants doit être un réflexe. N'hésitez pas à le faire avec vos conseillers d'entreprise habituels.

Christophe MARCONNET, responsable du service économie conseil d'entreprise

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service Conseil d'Entreprise
Tél : 03 87 66 12 49
christiane.doroffeff@moselle.chambagri.fr

Robot de traite : des accompagnements bien spécifiques

Le nombre d'installations de robots de traite est en croissance constante. S'équiper d'un robot de traite demande une réflexion approfondie que ce soit aux niveaux technique, humain, financier et économique. Une fois l'investissement réalisé, il s'agit de se familiariser avec l'outil pour à terme exploiter le maximum de données et ainsi mieux piloter son exploitation.

La nouvelle offre de service de la Chambre d'agriculture prend en compte ces différentes étapes pour accompagner les projets robots de façon personnalisée. Tous les conseillers lait peuvent intervenir sur ces sujets. Ils sont épaulés par Olivier Mathieu et Amélie Mathis, qui ont choisi de se spécialiser dans ce domaine et qui pourront à terme se répartir les interventions selon la marque du robot ; En effet, chaque matériel a ses propres spécificités.

Etape 1 : êtes-vous robot compatible ?

Equiper son atelier lait d'un robot de traite ? Pourquoi pas ? Souvent les motivations de l'éleveur sont liées au poste main d'œuvre. Il ne faut pas pour autant sous-estimer l'augmentation des charges financières et la réorganisation du système de production.

Olivier Mathieu accompagne les exploitants qui s'interrogent sur un passage d'une salle de traite à un ou plusieurs robot(s). Il étudie avec l'éleveur les impacts techniques : implantation du robot de traite dans le bâtiment, impacts potentiels de l'utilisation du robot sur la qualité du lait, l'alimentation, les modifications sur le pâturage. Cette étude technique de faisabilité peut être utilement complétée par une étude technico-économique confiée à un conseiller d'entreprise. L'exercice consiste alors à examiner l'opportunité du projet en tenant compte de l'évolution à moyen terme des coûts de production.

Passé ce volet faisabilité et viabilité, il s'agit de démarrer du bon pied.

Etape 2 : la mise en route

La prise en main d'un robot de traite demande quelques précautions. En effet, le robot va avoir des incidences sur l'organisation du travail, l'utilisation du logiciel, l'enregistrement et la lecture des indicateurs. Autant s'y préparer.

Les éleveurs suivis par un conseiller lait de la Chambre d'agriculture, que ce soit avec la formule Elite, Expertise, Evolution ou Essentiel, sont automatiquement accompagnés lors de la mise en route du robot.

Il est possible de lier le robot au logiciel ORIAUTOMATE. Ce logiciel traite les données IPG et les données de reproduction. Concrètement, l'inventaire des



Olivier Mathieu, technicien lait, spécialisé sur les robots de traite.



Amélie Mathis, technicienne spécialisée lait.

animaux et les événements de reproduction (date de vêlage, date d'insémination, etc.). Au moment de l'installation du robot, il s'agira d'importer toutes ces données du troupeau dans le logiciel. C'est un des travaux d'Hervé Leroy, technicien spécialisé de l'équipe lait. Il appartiendra ensuite à l'éleveur de saisir le numéro des transpondeurs (colliers) posés sur ses vaches.

Après cette phase d'import des données, reste la question de la mise à jour des données. L'éleveur a le choix entre mettre à jour manuellement chaque nouvelle information ou souscrire à la mise à jour automatique et quotidienne des données.

Les robots traitent de très nombreux indicateurs. Tous ne peuvent pas être suivis, il faut faire un tri. Certains sont essentiels comme le nombre de passages au robot, le nombre de refus, le nombre de vaches en retard, la qualité du lait, la consommation des aliments. L'appui du conseiller lait permet d'y voir plus clair.

Une fois familiarisé son robot de traite, l'éleveur peut accéder à l'étape supérieure.

Etape 3 : Optimisation du rythme de croisière

Chaque année les conseillers lait de la Chambre d'agriculture définissent avec l'éleveur des objectifs de travail. Pourquoi ne pas se pencher sur l'optimisation du robot une fois atteint le rythme de croisière ? Si la situation le nécessite, Olivier Mathieu ou Amélie Mathis peuvent intervenir en plus du conseiller habituel.

L'analyse des résultats techniques peut se faire individuellement ou en groupe. En effet, le logiciel V@LROB permet de valoriser immédiatement des données sur les différents paramètres de conduite du troupeau et permettra aussi suite au stoc-

kage à l'ARSOE de réaliser des comparaisons entre exploitations.

Un groupe d'experts du Grand Est (Alsace, Ardennes, Marne, Moselle, Haute-Marne, Côte d'or, Aube et Yonne) sur le robot de traite s'est formé afin de rendre le logiciel V@LROB encore plus performant et fonctionnel, par exemple sur les informations relatives à la rumination, le poids des vaches et l'ensemble des marques.

Données sur les mammites, la rumination, les variations de poids, ... l'analyse des données par le conseiller lait permet de mieux piloter l'exploitation car c'est tout un ensemble de paramètres de gestion du troupeau qui est pris en considération pour établir les préconisations. Le rôle du conseiller est renforcé que ce soit sur les performances alimentaires, la circulation des animaux, etc.

Un groupe d'éleveurs, animé par Olivier Mathieu, s'est constitué en 2015 sur la thématique «robots de traite». A l'automne 2015, le groupe s'est réuni pour approfondir et échanger sur le rationnement et le coût alimentaire. En 2016, il était question des boîtiers. Si vous souhaitez intégrer ce groupe ou proposer une thématique pour l'automne 2017, contactez Olivier Mathieu au 06.33.44.35.71 ou olivier.mathieu@moselle.chambagri.fr

C'est aussi lors de cette réunion annuelle que les résultats spécifiques robot issus du contrôle laitier (et V@Lrob prochainement) sont présentés aux éleveurs. Les participants peuvent alors se comparer sur la base de différents indicateurs avec d'autres exploitations et ainsi bénéficier de la dynamique du groupe pour en tirer les enseignements et les axes de progression.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Tél : 03 87 66 12 46
Francoise.bolzinger@moselle.chambagri.fr

V@LROB est aussi accessible aux utilisateurs de robot non adhérents au contrôle laitier